



Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Énergie

Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France

Service prévention des risques et des nuisances  
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 22/06/2020

Affaire suivie par :  
Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36  
Philippe VERJUS (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 09  
Courriel : [driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France  
PJ : Bulletin du 09 juin au 22 juin 2020

Référence : Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEE a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEE est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEE consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacun des 28 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée VCN3 aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur la Banque Hydro. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

Pour chaque station de suivi, 4 niveaux de seuils ont été définis :

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;



Certificat N° A 1607  
Champ de certification disponible sur :  
[www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

- *la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;*
- *la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;*
- *la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.*

*Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.*

*Pour ce faire, la DRIEE a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.*

*Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.*

*La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.*

*Liens utiles :*

*L'étiage sur Internet de la DRIEE : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>*

*Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>*

*Données nappes en ligne : <http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>*

*Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>*



# Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 09 juin au 22 juin 2020

N°2

édité le 22/06/2020

## Synthèse

Le printemps a été plutôt doux et sec permettant aux débits des rivières de baisser lentement. La dernière quinzaine a été un peu plus humide avec le passage de nombreuses averses selon les zones. La situation s'est donc stabilisée temporairement avant de baisser à nouveau. Les petites rivières s'approchent des seuils d'étiage voire les dépassent. Les grandes rivières, quant à elles, baissent également mais les débits restent au-dessus des seuils.

Une météo estivale est annoncée pour les jours à venir avec un temps chaud à très chaud et sec. Des orages pourraient se déclencher le week-end prochain. La tendance sera donc toujours à la baisse.

## Grandes rivières

Les débits des grandes rivières sont globalement en baisse constante depuis mi-mars mais restent toujours au-dessus de leurs seuils de vigilance.

Sur 7 stations, on compte :

- 0 station en vigilance.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

## Petites rivières

Avec une succession d'averses locales, le temps de cette dernière quinzaine a permis un léger répit dans la baisse des débits. Cependant, depuis la fin de la semaine dernière, les précipitations se sont calmées et les débits sont de nouveau en baisse. Cette tendance devrait se poursuivre avec le temps sec prévu dans les prochains jours.

Sur 21 stations, on compte :

- 1 station en vigilance : Férolles-Ailly [La Jonchère] sur le Réveillon.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 1 station en crise : Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.

## Situation des nappes

Les indicateurs piézométriques sont tous en situation normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 0 piézomètre en vigilance.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

## Bilan synthétique de la quinzaine

### Météo



Doux et Humide

### Débits



Baisse

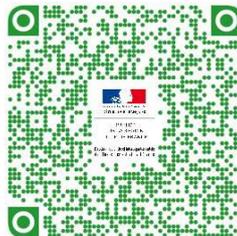
### Nappes



Vidange

Prochain bulletin d'étiage le 07 juillet 2020

Flashcode du bulletin



## SOMMAIRE

Situation des rivières .....	p.3
Carte de suivi de l'étiage .....	p.3
Débits des rivières .....	p.4
Evolution des débits journaliers .....	p.5
Situation des nappes .....	p.7
Etat des piézomètres.....	p.7
Carte de suivi de l'état piézométrique .....	p.7
Evolution des piézomètres .....	p.8

# Situation des rivières

## Carte de suivi de l'étiage Situation du 22/06/2020



### Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ILE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Energie

# Débit des rivières

## Tableau des débits

	Station	Seuils (m³/s)				VCN3 (m³/s)	Situation 08/06	Situation 22/06	Indice de confiance
		V	A	AR	C				
<b>Grandes rivières :</b>									
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	38 le 20/06/2020			
Oise	Creil	32	25	20	17	46 le 21/06/2020			
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	89 le 21/06/2020			
Seine	Alfortville	64	46	41	36	99 le 21/06/2020			
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	128 le 21/06/2020			
Seine	Vernon	170	131	113	100	210 le 21/06/2020			
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	34 le 21/06/2020			
<b>Petites rivières :</b>									
Avre	Acon (*)	1.20	1.00	0.76	0.65	Q3 manquants			
Essonne	Boulancourt (**)	0.32	0.32	0.20	0.20	Q3 manquants			
Essonne	Ballancourt	5.5	4.4	3.9	3.5	7.2 le 21/06/2020			
Grand Morin	Pommeuse	2.4	2.1	1.9	1.7	2.5 le 20/06/2020			
Loing	Episy (Loing)	5.3	3.6	3.0	2.6	10.9 le 21/06/2020			
Lunain	Episy (Lunain)	0.36	0.21	0.17	0.13	0.49 le 21/06/2020			
Mauldre	Beynes	0.43	0.36	0.31	0.27	0.74 le 11/06/2020			
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1.10	0.90	0.78	0.71	1.30 le 10/06/2020			
Orge	Morsang-sur-Orge	1.6	1.4	1.2	1.0	2.1 le 21/06/2020			
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0.27	0.23	0.18	0.15	0.34 le 16/06/2020			
Petit Morin	Montmirail	0.57	0.49	0.42	0.36	0.72 le 21/06/2020			
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0.25	0.19	0.17	0.15	0.30 le 21/06/2020			
Réveillon	Férolles-Ailly [La Jonchère](****)	0.037	0.021	0.015	0.012	0.028 le 21/06/2020	Vigilance	Vigilance	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0.011	0.011	0.005	0.005	0.047 le 21/06/2020	Alerte		
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0.33	0.27	0.24	0.22	0.40 le 09/06/2020			
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0.35	0.26	0.23	0.20	0.44 le 21/06/2020			
Vanne	Pont-sur-Vanne	4.00	3.00	2.40	2.00	4.12 le 21/06/2020			
Voulzie	Jutigny	1.00	0.65	0.48	0.32	1.74 le 15/06/2020			
Yerres	Courtomer [Paradis]	0.034	0.034	0.010	0.010	0.252 le 21/06/2020			
Ysieux	Viames [Moulin de Bertinval]	0.100	0.082	0.070	0.060	0.058 le 21/06/2020	Crise	Crise	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0.42	0.31	0.26	0.22	0.68 le 17/06/2020			
<b>Stations non réglementaires (***) :</b>									
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0.16	0.13	0.12	0.11	0.18 le 21/06/2020			
Petit Morin	Jouarre [Vanny]	0.99	0.76	0.66	0.59	1.60 le 21/06/2020			

- (\*) station gérée par la DREAL Normandie  
 (\*\*) station gérée par la DREAL Centre  
 (\*\*\*) station non réglementaire, donnée à titre d'information

VCN3 débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine

- V seuil de vigilance  
 A seuil d'alerte  
 AR seuil d'alerte renforcée  
 C seuil de crise

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quand à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).

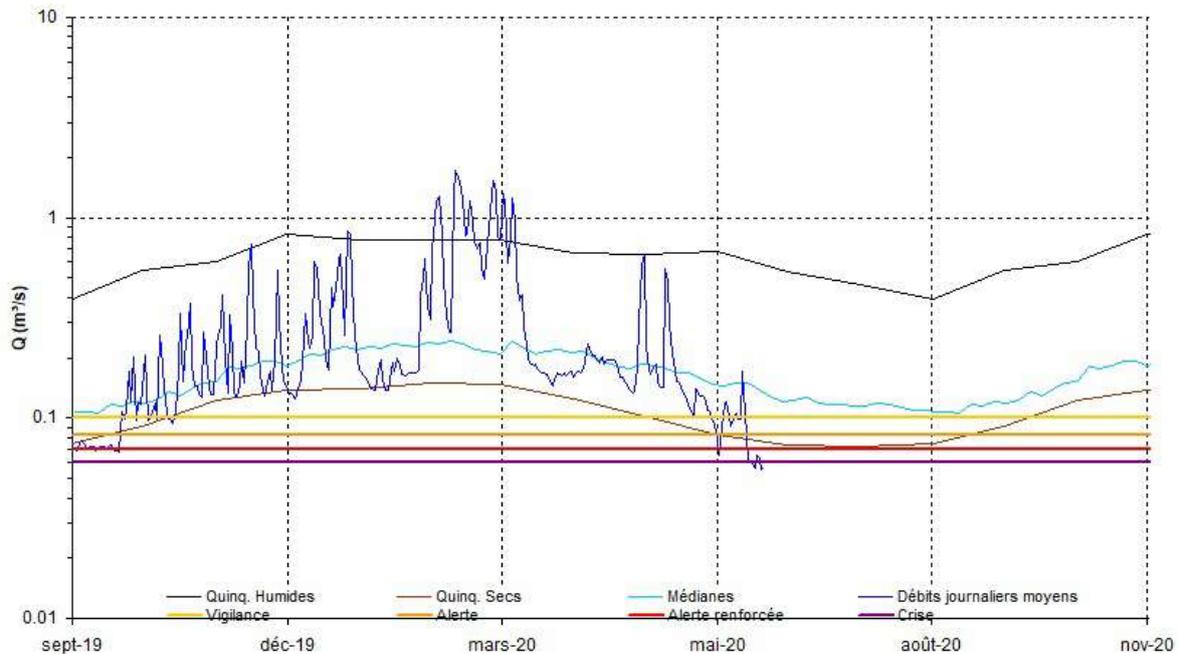
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrasèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur la Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr> et via le logiciel HYDRO2.

# Evolution des débits journaliers depuis septembre 2019 pour quelques stations représentatives

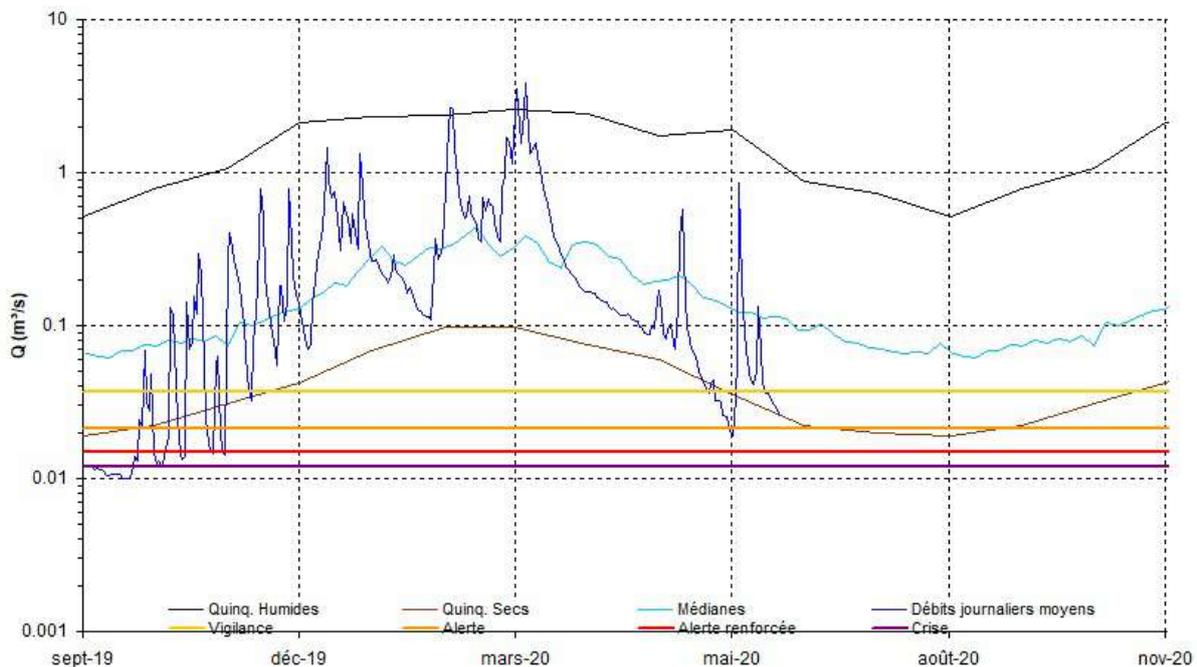
## L'Ysieux à Viarmes [Moulin de Bertinval]

L'Ysieux à Viarmes [Moulin de Bertinval] a connu une très légère hausse de ses débits en début de quinzaine suite à quelques pluies. La station hydrométrique est actuellement encombrée par de nombreux embâcles. Bien que le précédent jaugeage ait confirmé nos dernières estimations, un nouveau jaugeage sera réalisé dans la semaine pour valider le passage en crise. Dans tous les cas, la tendance est de nouveau à la baisse à la faveur d'un temps chaud et sec annoncé.



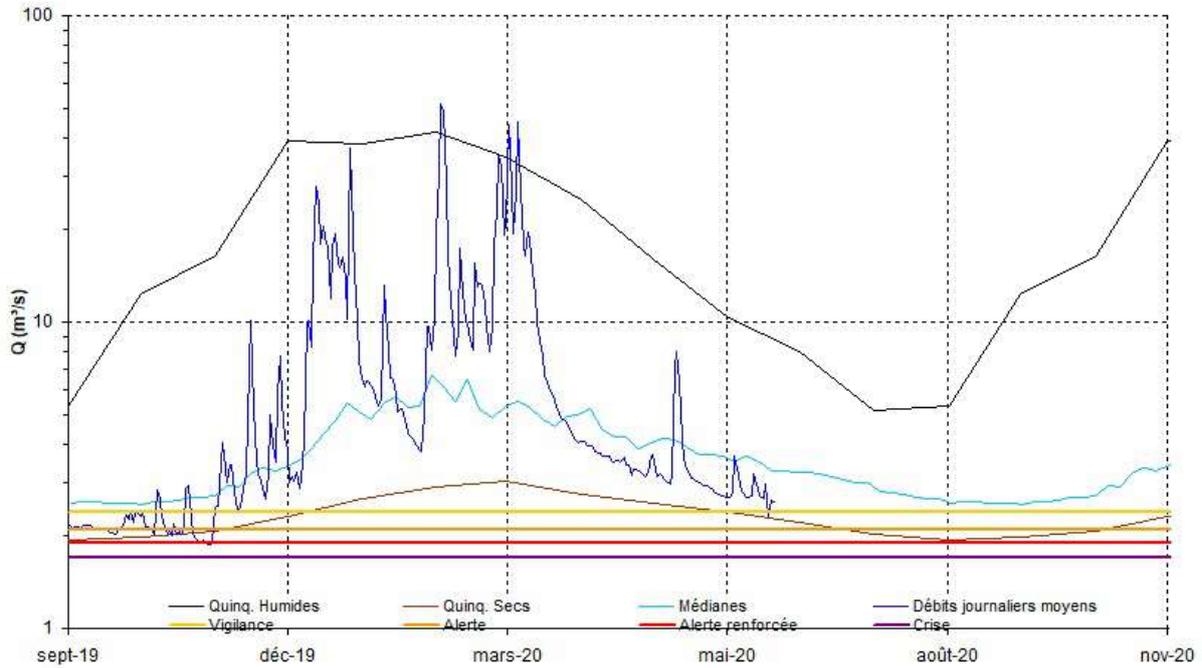
## Le Réveillon à Férolles-Ailly [La Jonchère]

Les débits du Réveillon ont vu une légère hausse en début de quinzaine suite à des passages pluvieux. Toutefois, un temps plus sec s'est installé en deuxième partie de quinzaine entraînant une nouvelle baisse sous le seuil de vigilance. Poursuite de cette baisse les prochains jours.



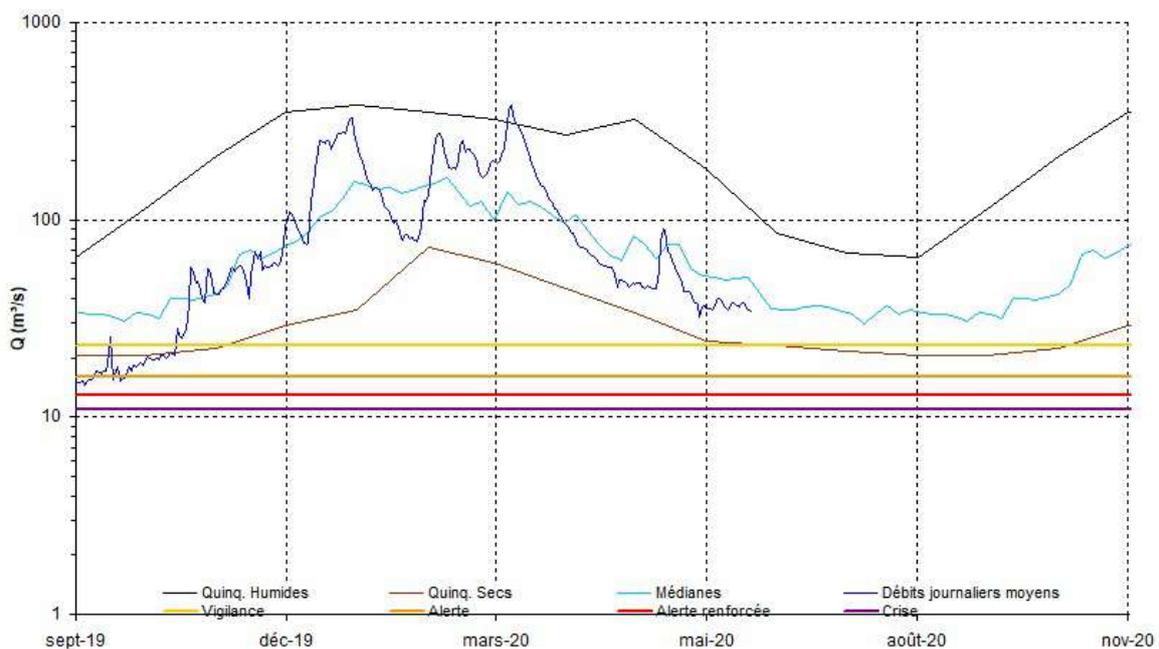
## Le Grand Morin à Pommeuse

Grand Morin à Pommeuse connaît globalement une baisse de ses débits depuis le mois de mars et se rapproche de plus en plus de son seuil de vigilance. Cette tendance va se poursuivre au vu des conditions météorologiques estivales annoncées.



## L'Yonne à Pont-sur-Yonne

L'Yonne à Pont-sur-Yonne est en baisse légère mais constante depuis plusieurs semaines. Les débits restent toutefois au-dessus des seuils d'étiage. Le temps annoncé favorisera la poursuite de la baisse.



# Situation des nappes

## Etat des piézomètres

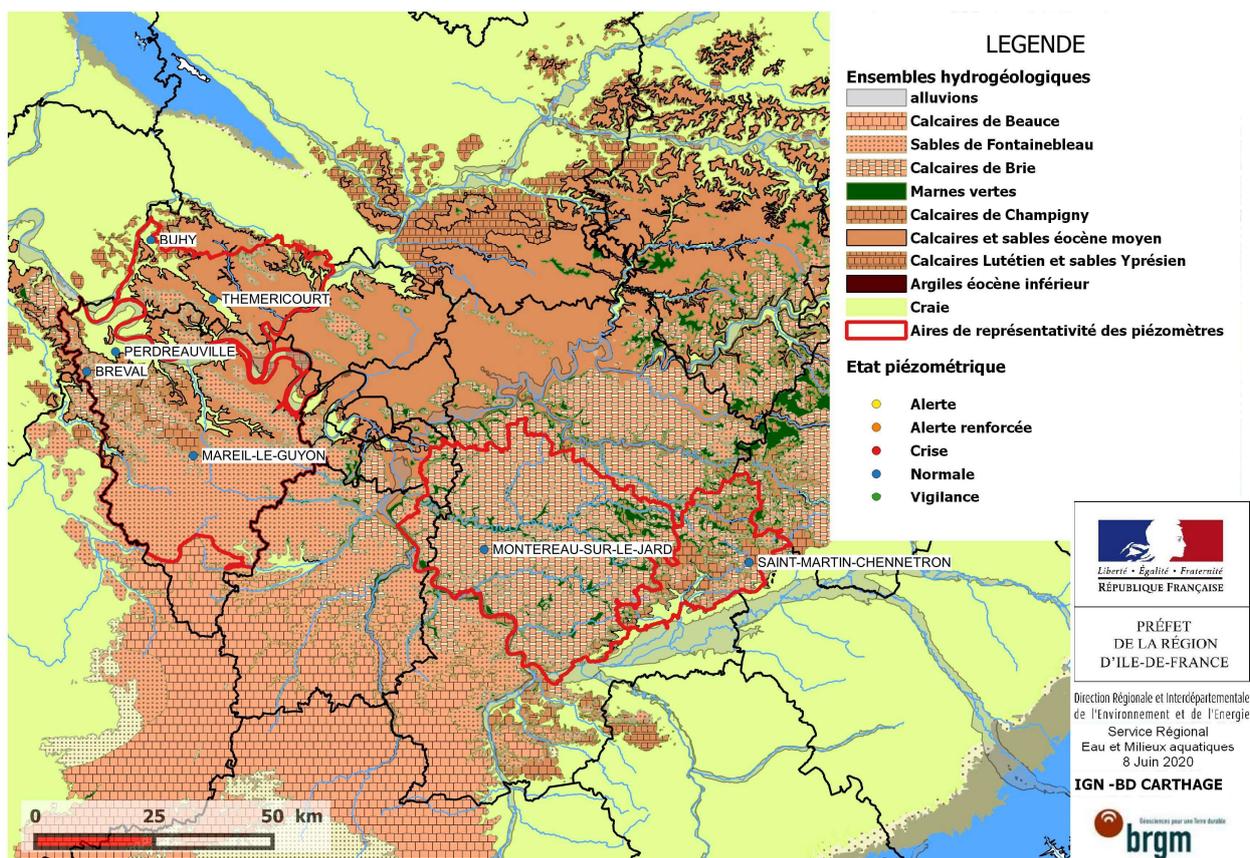
### Tableau des tendances

La vidange des nappes a commencé en avril ou mai, selon les secteurs.

Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse
Buhy (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE
Montereau-sur-le-Jard (nappe de Champigny en Brie)	NORMALE
Perdreauville (nappe de la craie du Mantois)	NORMALE
Saint Martin Chenetron (nappe du Champigny en Brie)	NORMALE
Théméricourt (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Bréval (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE

## Carte de suivi de l'état piézométrique

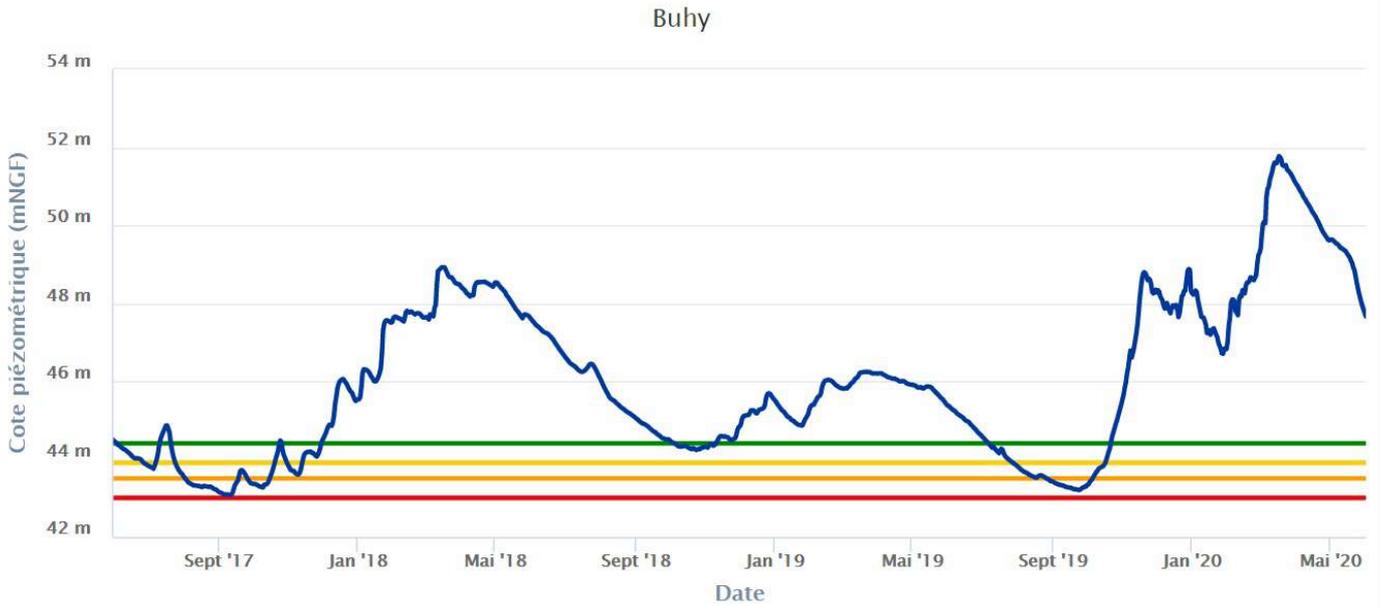
### Carte du bassin concerné



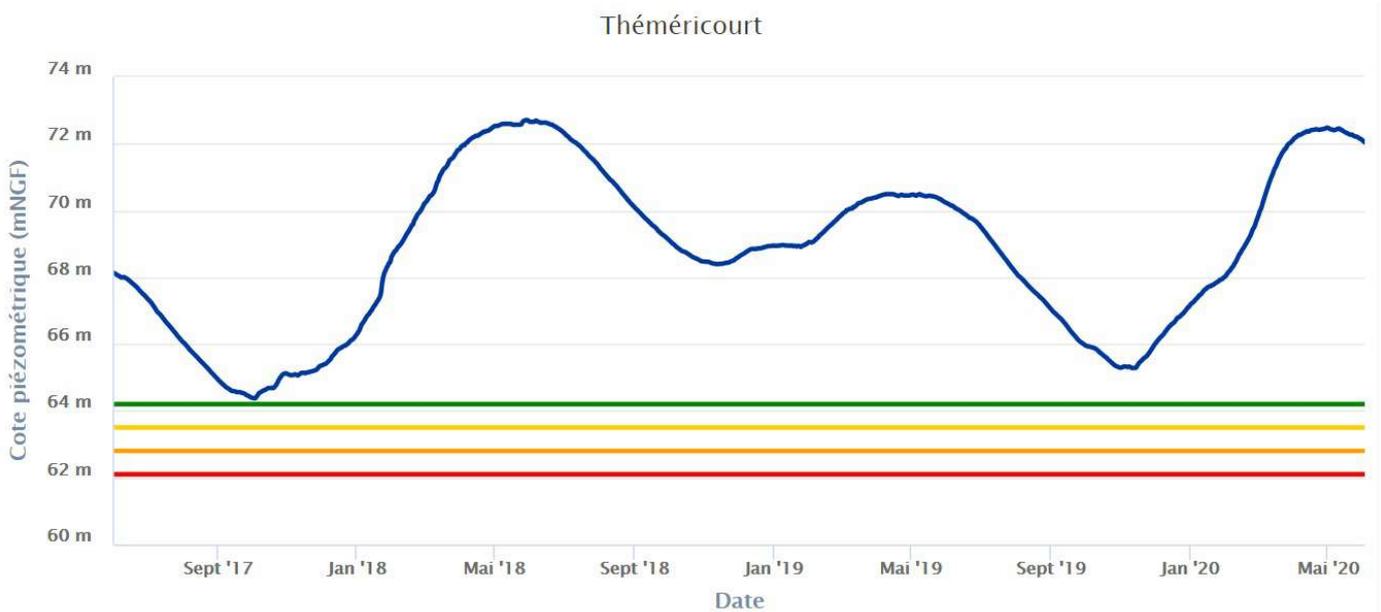
# Etat des piézomètres

## Nappe de la craie du Vexin Français

### Buhy



### Théméricourt

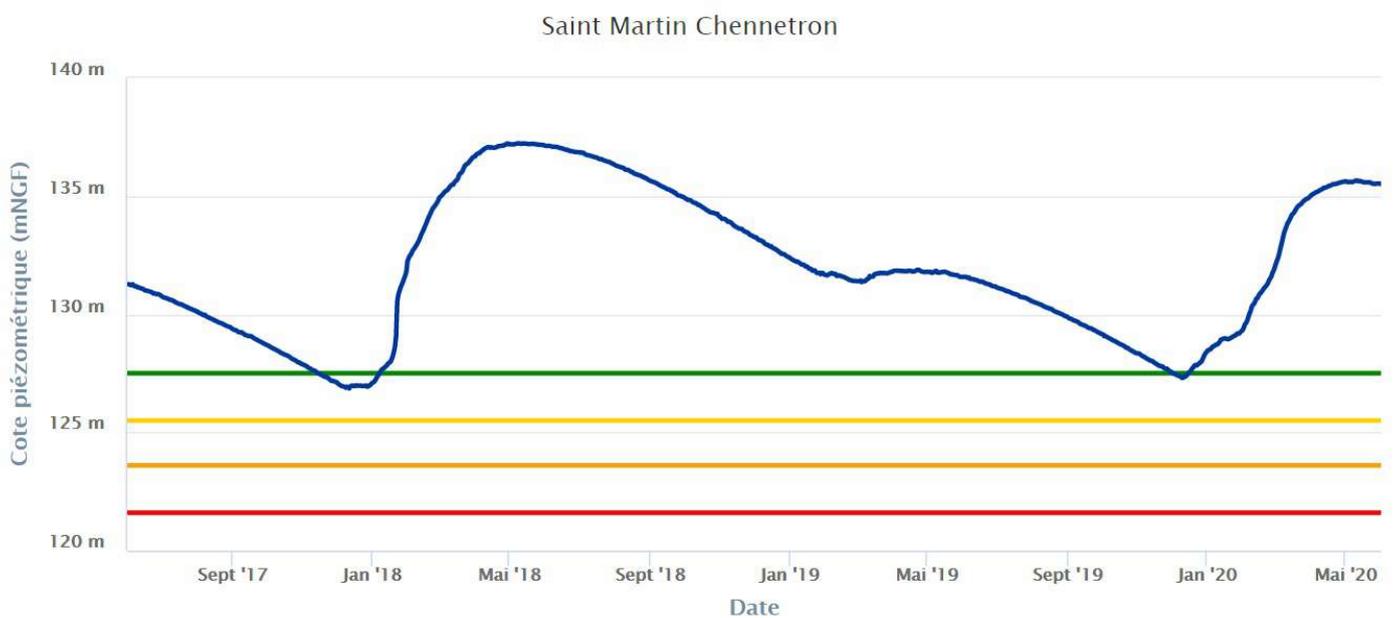


# Nappe du Champigny en Brie

## Montereau-sur-le-Jard



## Saint Martin Chennetron

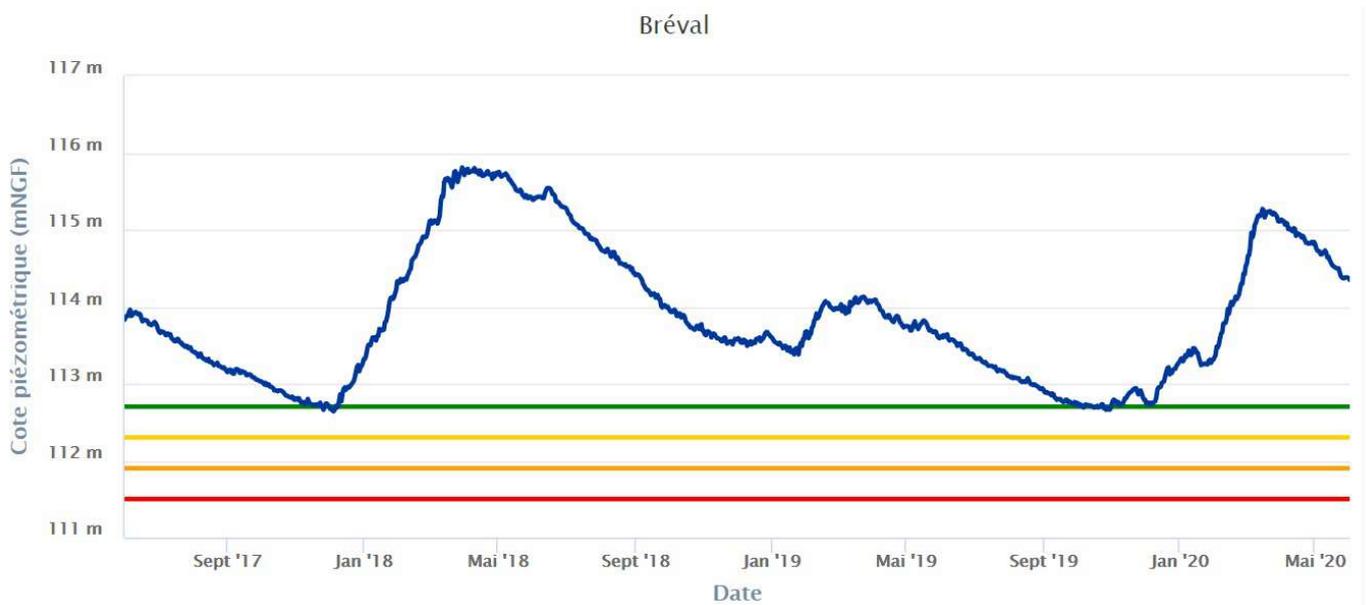


# Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

## Mareil le Guyon

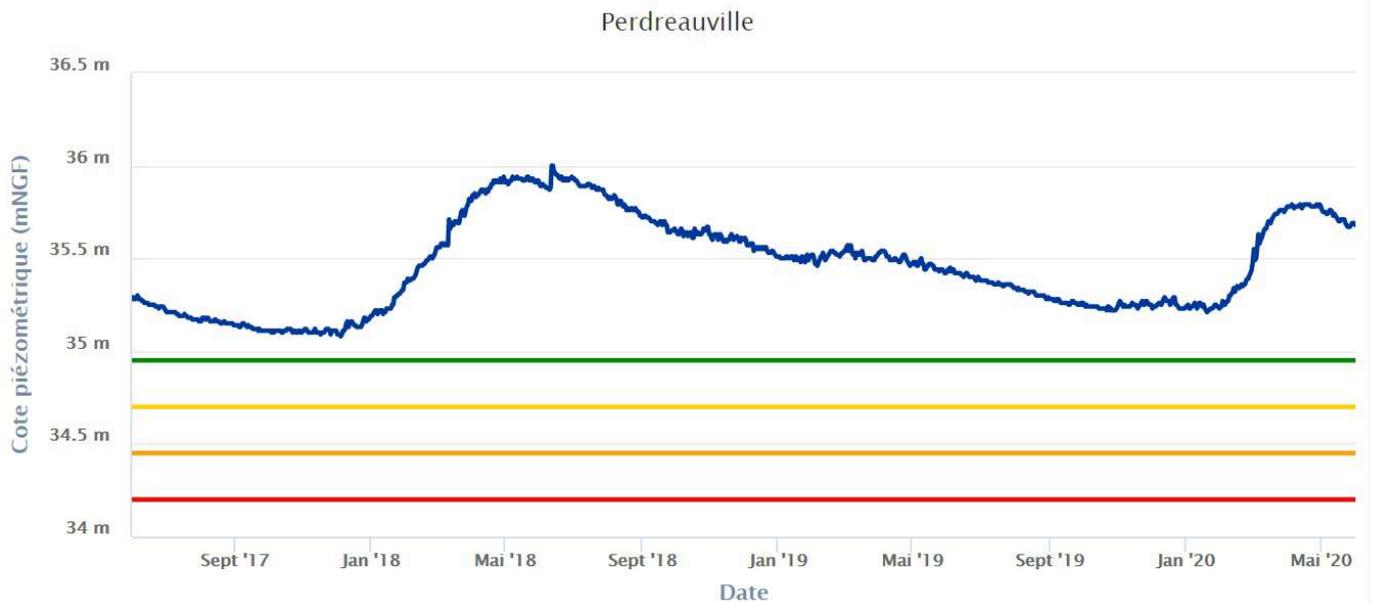


## Bréval



# Nappe de la craie du Mantois

## Perdreauville



### L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

### L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

### Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

### Données nappes en ligne :

<http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

### Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Liens utiles

Contact

[driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)



Prochain bulletin d'étiage le 07 juillet 2020